



IHEI
INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES
INTERNATIONALES

LA CLINIQUE JURIDIQUE DU CEJI

Conditions d'admission au module *Clinique juridique*

La sélection des candidats est opérée par la direction des études de l'Institut sur un dossier comprenant

- un CV
- une lettre de motivation spécifiquement dédiée à la *Clinique*

Le nombre de places est limité.

Déroulement du module

- Les étudiants sont accompagnés par un praticien du droit international qui leur confie un dossier à étudier
- La *Clinique* a lieu de début novembre aux vacances de printemps (pour un volume horaire de 30 heures)

Le travail effectué donne lieu à une note sur 20 (coef 2) attribuée par la direction des études de l'IHEI.

Comme pour le rapport de recherche, le module *Clinique juridique* ne peut être passé à la seconde session.

La *Clinique juridique* fait l'objet d'une convention de stage avec le praticien qui accepte d'encadrer l'étudiant.